no.3

LETTRE
DV MARQVIS DE BONNIVET, ENVOYEE à Monſieur le Prince de Condé.

A PARIS,
Chez Pierre des Hayes, en l'Iſle du Palais, au nom de Ieſus.

M. D CXV.

duplicate
not catalogd

LETTRE DV MARQVIS DE Bonniuet, enuoyee à Monſieur le Prince de Condè.

MONSIEVR, depuis que i'ay receu les lettres de Monſieur le Baron de Chaſteau neuf, en datte du 17. Septembre dernier paſſè, ie ſuis demeuré longuement penſif, ſans me pouuoir reſoudre, notamment apres auoir apprins qu'il ny auoit plus d'aſſeurance ny aucun lieu de retraicte pour ma perſonne dans tout le Boulonnois & pais de Cõquiſe, enquoy ie recognois aſſez le peu de ſouuenance & la froide aſſiſtance que i'ay receuë de ceux que i'ay par cy deuant cordiallement & ſi fidellement ſeruy au temps où

pour auoir meilleur moyen d'assister mes amis, & leur faire paroistre quel estoit mon courage, mon humeur & mon bon naturel, ie n'ay espargné, ny mes facultez, ny mes biens, ny ma personne mesme que i'ay tant de fois mis au hazard, tant ie suis ialoux de ce à quoy i'oblige mon cœur & mes affections: & cependant ie voy qu'au lieu de mettre en prix mes seruices, & me faire ressentir le fruit de mes labeurs on me met hors des places que l'on m'auoit dõnees en gouuernemẽt, sãs qu'aucũ de mes amis, ny de ceux mesmes que i'ay par cy deuant tãt obligez de seruice ayent prins ma cause en main pour la deffendre, comme si par tout où ie me suis trouué ie m'e-

ſtrois endormy en la continuatiõ de mes debuoirs : ie voy que ie ſuis en pais eſtranger, halletant ma fortune ſous les faueurs & bõne graces d'autruy, ſans pouuoir ſeurement retourner en Frã ce pour moy-meſme faire & former mes plaintes au Roy, duquel ie n'ay iamais eſté que tres-affectionné ſeruiteur, ny entrepris choſe qui puiſſe en rien alterer le repos de ſon Eſtat, veu que de tous coſtez les ports & les hauures ſont eſtroictement gardez, par gens de fidelité eſprouuee, qui à l'occaſion de la guerre que vous auez commencee, ont reſolu de ne me donner entree dãs le Royaume.

Et par ainſi chaſſé que ie ſuis hors de ma maiſon, relegué hors

de mon pays, en prouince eſtrãgere, loing de mes amis, au grãd regret des miens & de tous ceux qui vous aſſiſtent, de qui pourraye, en tel lieu, eſperer de l'allegement & aſſeurãce de pouuoir encore en brief rendre ſeruice à mes amis, ſinon de vous Monſieur, qui m'aués promis toute courtoiſie, faueur & aſſiſtance? faictes quelque choſe pour moy & ayés eſgard aux ſuplications qui, ſans doute, vous en auront eſté faictes par Madame de la Trimoüille, par Monſieur de Rohan, meſmes par Monſieur le Duc de Longueuille dés lors que vous eſtiez dernierement à Noyon, ce que me promettant de voſtre Excellence ie feray paroiſtre en toutes places que i'en

suis tres-hnmble & obligé ser-
uiteur.

BONNIVET.

Escrit de Londres le 19. d'Octo-
bre, 1615.